

Artistes en résidence – 2024

Formulaire de candidature pour les artistes individuel-le-s professionnel-le-s

L'objectif du programme « artistes en résidence » est d'offrir des possibilités de recherche et d'expérimentation sur une longue durée (3 mois) tout en renforçant le lien entre artistes et institutions.

Un montant total de Fr. 8'000.- sera attribué pour chacune des résidences. La présence minimum dans l'institution est de 30 jours, à répartir entre mai et décembre 2024. Des précisions quant aux dates possibles sont indiquées dans le présent formulaire.

Requérant-e

Nom

Prénom

Association (si existante)

Adresse

Code postal et localité

Numéro de téléphone

E-mail

Brève description de l'activité artistique professionnelle exercée

.....
.....
.....

Site internet / page Instagram

Coordonnées bancaires

No IBAN

Établissement bancaire

Titulaire du compte

Adresse du/de la titulaire du compte



Résidence artistique souhaitée

Lieu souhaité (cocher un seul lieu) :

Case à Chocs (résidence pour les musiques actuelles et/ou projets audiovisuels uniquement)

Périodes possibles (par tranches de plusieurs jours ou en un bloc)

Au Queen Kong Club :

- juin (hormis 21-22 et 27-30)

- juillet

- août

- septembre (hormis 2-6)

A la Grande Salle

- 18-26 juin

- 5 - 31 juillet

- 1 - 31 août

Un accueil technique est prévu, mais l'artiste doit être ensuite totalement autonome. Matériel technique de la Case à disposition en fonction des disponibilités.

Laténium (résidence pour tous domaines)

Le projet de recherche doit entrer en résonance avec le parc du musée (histoire de l'environnement, rapport au lac et à la nature, monuments en plein air, etc.)

Le « cabanon romain » sis à côté du débarcadère, donc juste au bord de l'eau, est mis à disposition comme lieu de travail. Il n'offre pas de wifi. Un accueil technique est prévu, mais l'artiste doit être ensuite autonome.

Jardin Botanique (résidence pour tous domaines)

Le projet de recherche doit être en lien avec la biodiversité.

La Station (résidence pour arts visuels, arts graphiques et littérature)

Un espace de travail privé (bureau) est disponible.

Possibilité d'utiliser l'atelier de menuiserie et l'atelier d'impression artisanal sur demande.

Possibilité d'organiser une présentation publique de l'œuvre créée à la fin de la résidence.

L'espace n'est pas adapté pour des œuvres volumineuses ou des peintures grands formats.

FabLab-Neuch / HE-Arc (résidence pour tous domaines)

La résidence est possible dès début juin. Les dates exactes seront à définir en fonction des ouvertures du FabLab.

Le projet doit s'inscrire dans les valeurs des FabLabs : ouverture, participation, etc. Une convention sera établie concernant les conditions d'accès et d'utilisation du FabLab-Neuch / HE-Arc.

Il n'y a pas d'espace réservé. L'accès au FabLab et à ces outils (<https://www.fablab-neuch.ch/machines>) est ouvert et à partager avec les autres utilisateurs. Il est possible de laisser du matériel dans la limite de la place disponible.

Dates souhaitées pour la résidence (à planifier plus en détail avec le lieu d'accueil)

.....
.....
.....
.....
.....



Le-la requérant-e confirme que toutes les informations fournies ci-dessus sont complètes et véridiques.

Date

Signature

*Le présent formulaire, accompagné d'une lettre de motivation et d'une attestation récente d'affiliation aux assurances sociales, doit être envoyé **jusqu'au dimanche 7 avril 2024** par e-mail à culture.vdn@ne.ch avec l'intitulé « Artistes en résidence ».*

